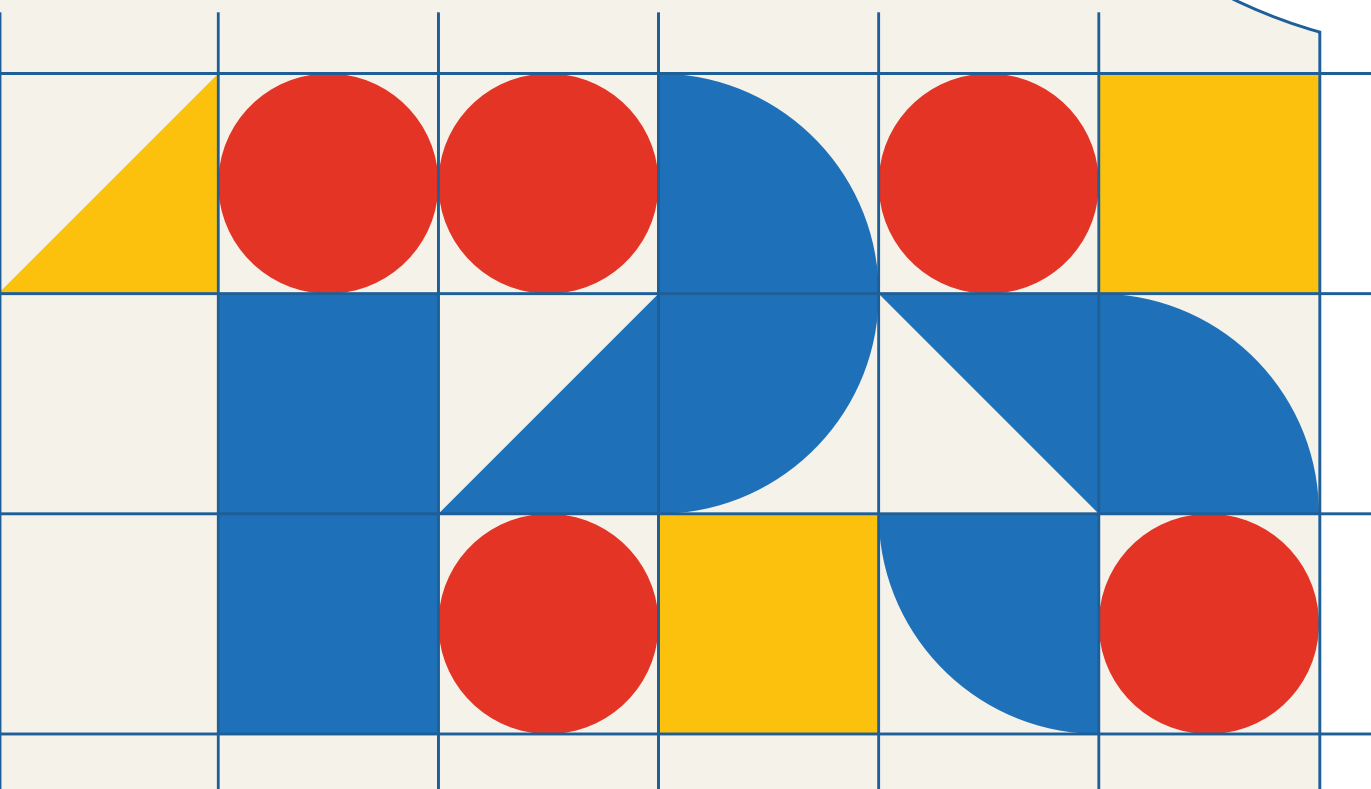


En route vers nos 125 ans



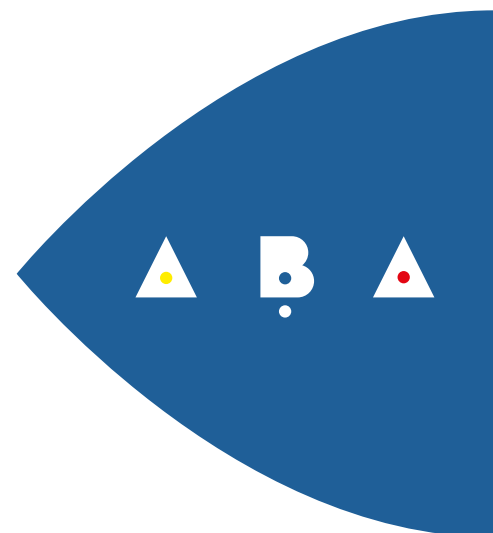
Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants



Rapport
annuel
2025

Sommaire

Présentation de l'ABA	2
Édito	3
Prestations	4 - 5
Lumière sur des projets 2025	6 - 7
En route vers nos 125 ans et au-delà	8 - 11
L'accompagnement individuel, en chiffres	12
Témoignages de bénéficiaires	13
La lecture accessible, en chiffres	14
Témoignage d'une abonnée	15
Le conseil et la formation à l'accessibilité, en chiffres	16
Témoignage d'un partenaire	17
Rapport du trésorier	18
Bilan et compte de résultat	19
Remerciements	20
Différentes formes de soutien	21
Mot de la directrice du Foyer du Vallon	22
Rapport du trésorier du Foyer du Vallon	23
Contacts	24



Présentation de l'ABA

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est une association genevoise privée à but non lucratif. Créée en 1901, elle a pour vocation d'améliorer la qualité de vie, l'inclusion et l'autonomie des personnes déficientes visuelles résidant, travaillant ou étudiant à Genève.

L'association conseille les personnes concernées ainsi que leurs proches, et mène une action de sensibilisation auprès du grand public. Elle est aussi active à travers le réseau médico-social et politique genevois et veille à promouvoir les intérêts des personnes aveugles ou malvoyantes.

À ce jour, l'ABA emploie une cinquantaine de collaborateurs et s'appuie sur les compétences et la disponibilité d'une centaine de bénévoles. À travers ses différentes activités, l'association accompagne plus de 1'700 bénéficiaires chaque année, des nourrissons aux personnes âgées.

Page de couverture : Identité visuelle des 125 ans de l'ABA réalisée par l'artiste The Blind.

Photographies : Antonin Chatelain, Elodie Lecourieux, Samuel Rubio.

En 2025, l'ABA entre dans sa 125^{ème} année d'existence. Une longévité qui témoigne d'une capacité constante à évoluer avec les besoins des personnes aveugles et malvoyantes — et d'un engagement qui, loin de s'essouffler, se réinvente.

Cette année marque un tournant. Consciente des défis qui l'attendent, l'association a engagé une réflexion stratégique de fond pour adapter ses services aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Car si le nombre de personnes concernées par la cécité et la malvoyance continue d'augmenter — principalement sous l'effet du vieillissement de la population — les moyens financiers, eux, ne suivent pas cette courbe croissante. Atteindre toutes les personnes qui ont besoin de nous, intégrer les nouvelles technologies sans jamais sacrifier le contact humain, sensibiliser plus largement le public genevois, collaborer toujours plus étroitement avec nos partenaires du médico-social : tels sont les défis que l'ABA s'est engagée à relever.

À chaque étape de la vie, de la petite enfance jusqu'au grand âge, notre association propose un accompagnement adapté. Qu'il s'agisse de réadaptation, d'accès à la lecture, d'aménagement des espaces publics ou d'appropriation des nouvelles technologies, nos équipes pluridisciplinaires restent mobilisées pour favoriser l'autonomie et l'inclusion de nos bénéficiaires au quotidien.

2026 s'annonce également comme une année de célébration et de rayonnement. Les événements que nous avons préparés — en partenariat avec l'Orchestre de la Suisse Romande, CinéTransat, Race For Gift, La Course de l'Escalade et l'artiste The Blind — sont autant d'invitations lancées à la société genevoise à découvrir et comprendre la réalité des personnes déficientes visuelles.

Nous remercions chaleureusement nos 50 collaborateurs et nos 120 bénévoles pour leur engagement et leur professionnalisme.

Un grand merci également à vous — membres, donateurs privés et institutionnels, et partenaires — dont la confiance et le fidèle soutien permettent à l'ABA de poursuivre et d'amplifier sa mission.

Ensemble, continuons à construire une société plus juste, solidaire et accessible pour toutes et tous.

**Théodora Cohen Liechti,
Phidias Ferrari et
Christophe Roduit**



**De gauche à droite : Phidias Ferrari et
Théodora Cohen Liechti, co-Présidents,
et Christophe Roduit, Directeur**

Prestations de l'ABA

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est depuis 125 ans l'institution de référence dans le canton de Genève dans le domaine de la malvoyance et de la cécité.

La déficience visuelle concerne un nombre croissant de personnes dans toute la Suisse.

Elle peut être présente dès la naissance ou survenir à un âge plus ou moins avancé, de manière soudaine ou progressive, et peut prendre différentes formes. Ses conséquences sont multiples et impactent le quotidien des personnes concernées, affectant leur autonomie et leur qualité de vie. Les personnes malvoyantes et aveugles sont

constamment confrontées à des défis pour accéder aux droits fondamentaux que sont l'autonomie, la formation, le travail, le logement, la participation à la vie politique, etc.

Dans ce contexte, les collaborateurs de l'ABA sont guidés par des valeurs essentielles d'inclusion, de bienveillance, d'empathie et d'ouverture d'esprit, en mettant le bénéficiaire au centre de leurs actions.

Les actions et prestations de l'ABA sont articulées autour de quatre piliers :



Soutenir les personnes déficientes visuelles

Maintien de l'autonomie et des droits des personnes concernées via l'accompagnement des ergothérapeutes et assistantes sociales, en coordination avec le réseau médico-social genevois. Conseils et mise à disposition de moyens auxiliaires.



Rendre accessible l'information écrite

Accès à la littérature via les ouvrages en braille et audio. Adaptation de tout document au format braille, audio ou numérique, permettant une participation pleine et entière à la vie sociale, politique et culturelle.



Promouvoir l'accessibilité universelle

Expertise technique pour l'adaptation du cadre bâti, plaidoyer pour l'inclusion, participation à des campagnes de sensibilisation.



Former les professionnels du médico-social

Contribution à la prise en compte de l'impact de la déficience visuelle sur la vie des personnes concernées.

Accéder gratuitement à la lecture : c'est ce que permet la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), grâce à une riche collection de livres audio et en braille, en français, pour tous les âges et tous les genres littéraires. Une centaine de bénévoles participent activement à notre production. La bibliothèque offre un suivi personnalisé autant sur les conseils littéraires que sur le soutien à la transition numérique. En permettant l'accès à la lecture à de nombreux bénéficiaires, la BBR contribue à une meilleure intégration sociale de personnes jeunes ou plus âgées. Elle a également à cœur de leur proposer des rencontres, activités littéraires ou culturelles, afin de rompre l'isolement et favoriser l'inclusion. La BBR développe des collaborations avec



divers partenaires, dont le Département de l'instruction publique, afin de rendre les supports scolaires accessibles aux enfants aveugles et malvoyants. La BBR met également son expertise au service d'institutions et d'entreprises souhaitant rendre leurs documents ou services accessibles, contribuant ainsi à une société plus inclusive.



Proposer des prestations visant l'autonomie, l'inclusion et la qualité de vie des personnes aveugles et malvoyantes : telle est la mission du Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), articulée autour de quatre axes : l'accueil et le suivi administratif ; l'accompagnement social, pour faire valoir leurs droits aux assurances sociales, soutenir leurs démarches et favoriser leur maintien à domicile ; la réadaptation en basse vision, pour évaluer leur potentiel visuel et les accompagner dans l'acquisition de stratégies compensatoires et de moyens auxiliaires adaptés ; et l'orientation et la mobilité, notamment par l'usage de la canne blanche, pour sécuriser leurs déplacements et renforcer leur autonomie.

Concevoir des environnements accessibles à toutes et tous : c'est la mission du Centre de Compétences en Accessibilité (CCA), qui propose expertises et conseils aux collectivités sur toutes les questions d'accessibilité liées à la déficience visuelle dans le cadre bâti et l'urbanisme (aménagement d'un nouveau carrefour, accès aux bâtiments, signalétique, etc.). Il dispense également des formations et des sensibilisations destinées aux professionnels des hautes écoles de santé, des EMS, des ateliers adaptés et des établissements scolaires.



Lumière sur des projets 2025

Chaque année, l'ABA met en place de nombreux projets pour améliorer ses prestations et accomplir sa mission, grâce à l'engagement de ses collaborateurs et bénévoles, ainsi qu'à la grande générosité de ses donateurs privés et institutionnels. Nous les remercions sincèrement pour tous ces accomplissements en faveur des personnes déficientes visuelles de Genève.

Café-Récits: quand la littérature tisse des liens

La littérature a cela de particulier qu'elle unit des personnes que rien d'autre ne réunirait. C'est précisément l'esprit qui anime le Café-Récits proposé par la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR): créer un espace de rencontre entre les bénéficiaires de la bibliothèque et les bénévoles qui prêtent leur voix, au fil des livres audio qu'ils enregistrent.



Le 29 novembre 2025, l'ABA a organisé la troisième édition de cet événement à l'Auberge de la Mère Royaume, à Genève. Vingt participants, abonnés de la BBR et bénévoles donneurs de voix, se sont réunis autour du thème «un livre qui m'a marqué». Deux modérateurs du réseau Café-Récits (www.cafe-recits.ch) ont animé une conversation ouverte, bienveillante et spontanée, invitant chacun à partager ses expériences et anecdotes.

Pendant deux heures, des personnes qui ne se connaissaient pas ont échangé, ri, parfois été touchées, toujours écoutées. La voix, qui est au cœur du métier de la BBR, a pris ici une dimension nouvelle: celle du dialogue vivant, du partage d'histoires personnelles. Un apéritif dînatoire a ensuite prolongé ces échanges dans une atmosphère chaleureuse, permettant à chacun de faire plus ample connaissance.



Au-delà de la convivialité, ces échanges remplissent une mission concrète: rompre l'isolement des personnes âgées déficientes visuelles, souvent peu mobiles, et leur offrir un espace de sociabilité. Pour les bénévoles, c'est l'occasion de mettre un visage, une histoire, une personnalité sur les abonnés qu'ils servent au quotidien à travers leur voix.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation Albert Edouard Oechslin et de la Ville de Genève, dans le cadre des actions de sensibilisation menées par l'ABA.

Partenariats: un réseau qui se renforce et s'élargit

Préfigurant l'orientation stratégique ABA 2033, l'année 2025 a été celle d'un travail de renforcement des partenariats existants et d'élargissement vers de nouveaux partenaires, appelé à se poursuivre dans les années à venir. Des rencontres ont eu lieu avec le Centre de compétences pour déficits visuels (CCDV-OMP), le service Job Coaching de la FSA, le Service romand d'informatique pour handicapés de la vue (SRIHV), ainsi qu'avec Trust to Achieve. Ces collaborations visent à fluidifier le partage d'informations et à réduire les délais entre les interventions des différents acteurs. Elles permettent de construire des parcours optimisés, cohérents et complémentaires, garantissant un suivi individualisé adapté aux besoins d'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes déficientes visuelles, de la petite enfance à la personne âgée. Elles répondent également aux défis à venir: l'augmentation et la diversification des demandes liées à la croissance du nombre de personnes concernées, dans un contexte sociétal en évolution. Elles placent ainsi l'inclusion, la sécurité et l'autonomie au cœur de l'action, en cohérence avec la mission de l'ABA, et contribuent à la pérenniser.



Former les professionnels à l'accompagnement de personnes déficientes visuelles

En 2025, le Centre de Compétences en Accessibilité (CCA) de l'ABA a notamment dispensé une formation de sensibilisation à la déficience visuelle auprès de Camarada Insertion Professionnelle, qui accompagne des femmes et des hommes migrants peu ou pas qualifiés, vers une prise d'emploi ou une entrée en formation.

Cette session avait pour objectif de préparer ces auxiliaires de vie à accompagner au mieux les personnes en situation de déficience visuelle. À travers des mises en situation concrètes — dont l'utilisation de lunettes simulant différents troubles visuels — les participantes ont reçu des outils pour apprendre à détecter la malvoyance, à adapter leurs gestes et attitudes, et à guider une personne déficiente visuelle en toute sécurité.

Cette collaboration illustre la vocation du CCA à transmettre son expertise au-delà de l'ABA, au bénéfice des professionnels amenés à côtoyer les personnes concernées.



En route vers nos 125 ans et au-

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) célèbre, en 2026, son 125^e anniversaire en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Une belle opportunité pour partager nos valeurs fédérateurs et sensibiliser le grand public à la déficience visuelle.

À nos côtés pour les 125 ans

Pour célébrer cet anniversaire, l'ABA a le privilège de s'entourer de partenaires engagés et de compter sur des soutiens institutionnels de premier plan, comme la Ville de Genève, ainsi que de bailleurs institutionnels, dont l'implication rend ces événements possibles.

L'association remercie chaleureusement l'Orchestre de la Suisse Romande, CinéTransat, Race For Gift et le comité de la Course de l'Escalade d'offrir à l'ABA l'opportunité de sensibiliser un large public à la réalité de la déficience visuelle.

Enfin, un remerciement sincère à l'artiste The Blind et Black Eye Studio pour cette année de collaboration, où art, inclusion et déficience visuelle se mêlent pour inviter le grand public à percevoir autrement la réalité des personnes aveugles et malvoyantes.

2026 : une année riche en événements

Au-delà des festivités, l'objectif de cette année est avant tout de rassembler tous les publics et de sensibiliser à la malvoyance. Les premiers rendez-vous ont déjà marqué les esprits, et d'autres temps forts restent à venir.

Janvier

Repas annuel des bénéficiaires

Pour marquer ce repas traditionnel comme il se doit, l'ABA a convié Marie-Thérèse Porchet pour une représentation exceptionnelle. Festif et à caractère social, cet événement a de nouveau rencontré un vif succès auprès de nos bénéficiaires.



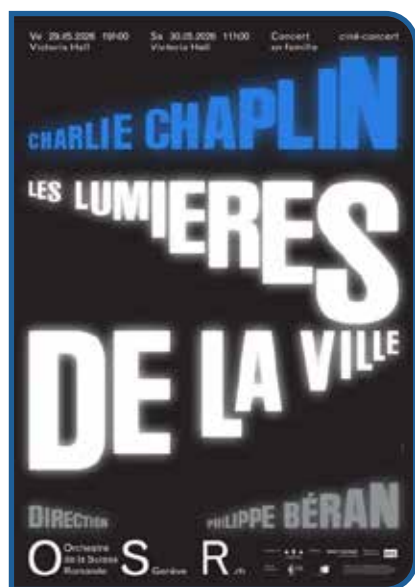
delà !

125 ans d'engagement
proposer des événements

Avril

Atelier Touchatou avec nos jeunes bénéficiaires et l'artiste The Blind.

Pendant une semaine, des jeunes suivis par l'ABA ont co-construit avec The Blind un cube modulable et ludique. Ils ont ainsi bricolé – ponçage, perçage, peinture - et participé à l'assemblage de ce dispositif. Encadrés par des ergothérapeutes de l'association, ils ont ainsi pu expérimenter de façon concrète un dispositif permettant de jouer et de se sensibiliser à la déficience visuelle, notamment à travers des jeux autour du braille.



Mai

Ciné-concert « Les Lumières de la ville »

L'Orchestre de la Suisse Romande a organisé un ciné-concert caritatif en faveur de l'ABA. Fortement engagé dans sa mission culturelle et sociale, l'OSR a généreusement offert la prestation de ses musiciens ainsi que l'intégralité des recettes de la soirée à l'ABA. Ce concert a été organisé avec le soutien de la Ville de Genève. Le film « Les Lumières de la ville » de Charlie Chaplin était par ailleurs disponible en audiodescription, réalisée par Regards Neufs, que nous remercions pour cette contribution essentielle à l'accessibilité de la soirée.

Race For Gift

Le 31 mai, notre équipe rejoignait 21 autres associations pour la course Race For Gift. Un immense merci aux participants qui ont choisi de courir ou marcher pour l'ABA — grâce à eux, près de CHF 15'000 ont été collectés au profit des personnes déficientes visuelles que nous accompagnons. Merci à Race For Gift pour l'organisation de cette course unique, mêlant esprit sportif et action solidaire.





© Greg Clement

Juillet

CinéTransat

L'ABA a le privilège d'être présente le 16 juillet à cet événement estival incontournable. L'association remercie vivement CinéTransat pour cet accueil. Une sensibilisation ludique à la déficience visuelle y est proposée, ainsi qu'un film disponible en audiodescription, rendu possible grâce à Regards Neufs.

Octobre

Exposition photographique sur le Quai Wilson

Clé de voûte du partenariat avec The Blind et Black Eye Studio, l'exposition photographique «Chacun son point de vue» se tient tout le mois d'octobre le long du Quai Wilson. Une exposition multisensorielle et atypique pour parler autrement de la déficience visuelle, organisée avec le soutien de la Ville de Genève.



© Gabriel Madie

Décembre

Course de l'Escalade

L'ABA est fière d'avoir été sélectionnée comme hôte d'honneur de la 48^{ème} édition de la Course de l'Escalade. Présente avec un stand de sensibilisation sur le village de la course, l'association profite de cet événement incontournable pour faire découvrir la réalité des personnes déficientes visuelles au grand public genevois — une belle façon de clore cette année anniversaire. Nous remercions chaleureusement le Comité de la Course de l'Escalade pour cette marque de confiance.

Cette année anniversaire est bien plus qu'une célébration : une invitation lancée à toute la société genevoise à découvrir, ressentir et comprendre la réalité des personnes déficientes visuelles.

Rendez-vous dans le rapport annuel 2026 pour plus de détails.

En route vers nos 125 ans et au-delà !

Les 125 ans de l'ABA ont été l'occasion d'une réflexion collective et participative. Portant sur la mission, les valeurs et l'évolution du contexte d'intervention, ce travail s'inscrit dans une démarche stratégique engagée de longue date.

Ainsi, l'ABA réaffirme son engagement pour améliorer l'autonomie et l'inclusion des personnes vivant avec une déficience visuelle. Ces prochaines années, l'ABA va continuer à évoluer avec une attention particulière sur les 5 axes de sa nouvelle orientation stratégique 2033 :

- **Une approche institutionnelle transversale**

L'ABA renforce un fonctionnement d'organisation collaborative avec une identité institutionnelle forte où les expertises se complètent pour répondre au mieux aux bénéficiaires.

- **Une transformation numérique facilitant la réalisation de la mission**

L'ABA modernise son fonctionnement et son accompagnement des bénéficiaires.

- **Une offre de prestations individualisées et évolutives**

L'ABA maintient des prestations de qualité pour un nombre croissant de bénéficiaires, en maîtrisant les délais d'accès, et adaptant son offre aux besoins émergents et aux évolutions sociétales.

- **Une association reconnue dans un réseau élargi de partenaires**

L'ABA consolide et étend ses partenariats stratégiques pour assurer une prise en charge optimale.

- **Une assise financière durable et diversifiée**

L'ABA diversifie ses sources de financement et optimise ses coûts pour garantir la pérennité de l'association et sa capacité à agir.

Cette évolution se fera dans le respect des valeurs qui guident l'ABA : inclusion, engagement, bienveillance, équité, solidarité et innovation.

L'accompagnement individuel, en chiffres



1'782
bénéficiaires
inscrits



16'130
heures
de conseils
et d'aide



153
nouveaux
bénéficiaires
accueillis



5'375
heures de
secrétariat pour
les bénéficiaires

Paroles de bénéficiaires

Soutien direct aux personnes concernées et à leurs proches, maintien de l'autonomie, intégration scolaire et professionnelle...au-delà des termes institutionnels, des situations réelles : découvrez les témoignages de nos bénéficiaires.

José, 39 ans

J'adore l'équipe qui me suit à l'ABA, elle est très réactive.

J'ai une vision tubulaire, c'est-à-dire que je vois uniquement au centre du champ de vision. Au quotidien, cela se traduit par un **effort d'anticipation et une concentration de tous les instants**.

L'équipe intervient sur plusieurs aspects : l'apprentissage de la canne, l'amélioration de l'éclairage à mon domicile, qui m'a permis de reprendre le plaisir de cuisiner ; et l'ergonomie de mon poste de travail. Je suis bien accompagné et peu à peu, j'ai repris confiance. Merci !

Sabine, maman de Rebecca, 16 ans

L'accompagnement de l'ABA est très présent et rassurant, l'équipe nous donne des indications qui nous permettent d'avancer au mieux, je leur tire mon chapeau.

Rebecca a la cataracte congénitale depuis toute petite. Elle est suivie depuis deux ans par l'ABA, à la suite d'une recommandation de son médecin. Nous bénéficions d'un suivi social et en ergothérapie. Les professionnels de l'association ont coordonné l'intervention de différents partenaires spécialisés afin de garantir à Rebecca des **conditions scolaires adaptées** : suivi hebdomadaire par un enseignant spécialisé, obtention d'un ordinateur portable, sensibilisation de l'équipe éducative et attribution d'un temps supplémentaire lors des évaluations cantonales. Par ailleurs, l'assistante sociale prend en charge les **démarches administratives, lourdes et complexes, ainsi que leur suivi**. Rebecca complète : grâce à l'accompagnement de l'ABA, mes notes se sont améliorées.

Thi Hanh, 60 ans

L'ABA m'a aidée à plusieurs reprises à préparer des trajets, essentiels à ma vie quotidienne.

L'un d'eux concernait mon activité d'enseignante : je devais rejoindre mon domicile – situé au cœur de Genève – à Chêne-Bougeries.

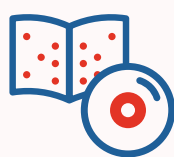
L'ergothérapeute spécialisée en orientation et mobilité m'a donc aidée à baliser ce trajet. Passages piétons à emprunter, carrefour auquel tourner, nombre d'abaissements de trottoir à compter, ligne de guidage à suivre – autant d'indicateurs clés qui me permettent de me rendre jusqu'à ma destination. **Mon expérience et ma capacité à interpréter l'environnement complètent ces apprentissages.**

Grâce à **l'ensemble des informations transmises par l'instructrice**, j'ai toutes les cartes en main pour **me déplacer en sécurité, de façon autonome, et remplir mes différents engagements professionnels et personnels.**

La lecture accessible, en chiffres



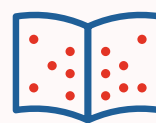
1'360
abonnés



32'953
prêts de livres
audio et braille



3'122
heures de littérature
enregistrée



61'867
pages imprimées
en braille

Témoignage d'une abonnée

Grâce aux livres audio de l'ABA, j'ai accès quotidiennement à des moments de loisir et d'évasion.

Tout au long
de ces années,
j'ai écouté plus de
1'500 livres audio !

Je m'appelle Suzanne et suis abonnée à la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) depuis 20 ans ! Tout au long de ces années, j'ai écouté plus de 1'500 livres audio. Vous l'aurez compris, entre l'écoute d'ouvrages audio et moi, c'est une histoire qui dure !

Mon déficit visuel ne me permet pas de lire ou de regarder la télévision. Écouter des romans me procure beaucoup de plaisir et m'occupe. J'ai installé mon appareil de lecture audio adapté sur ma table de chevet.

Chaque soir, pendant deux heures, j'écoute quelques chapitres d'un roman. J'aime les histoires d'amour, les romans

légers et évite les policiers, trop anxiogènes.

Mon interlocuteur à la bibliothèque, Carlos, connaît mes goûts, je bénéficie donc de ses recommandations et apprécie toujours ses conseils. Le service d'envoi à domicile est très pratique, surtout quand on commande comme moi, deux livres par semaine. Un simple appel téléphonique suffit, tout est fait pour faciliter les démarches.

Je suis enchantée par ce service de l'ABA. Merci encore pour ces livres, je me sens gâtée !



Les livres audio sont enregistrés grâce aux bénévoles « donneurs de voix » de l'ABA.

Le conseil et la formation à l'accessibilité, en chiffres



485

heures de conseils
spécialisés en
accessibilité universelle



537

professionnels et
étudiants formés



32

formations et
sensibilisations



53

séances
de consultations
basse vision en EMS

Témoignage d'un partenaire

Dignité. Autonomie.
C'est autour de l'humain
que l'accessibilité
universelle prend
tout son sens.

Coordnatrice et architecte-conseil au sein de l'association HAU – Handicap Architecture Urbanisme, Madame Namira Benfriha-Raki nous parle de sa collaboration avec l'ABA et de ce que cette expertise terrain apporte à son travail.

Qu'entend-on par accessibilité universelle ?

L'accessibilité universelle englobe l'ensemble des usagers d'un espace ou d'un environnement donné et permet à chacun d'évoluer à son rythme, en supprimant les barrières de toute nature pouvant entraver l'autonomie, les déplacements ou la participation à la vie sociale.

En quoi consiste la collaboration entre HAU et l'ABA ?

Le collaborateur ABA intervient pour HAU en tant que conseiller, au même titre qu'un architecte ou un urbaniste conseil. Les demandes qui nous parviennent de la part des techniciens (architectes, urbanistes, ingénieurs mobilité, etc.) ou des maîtres d'ouvrage sont transmises au conseiller selon son domaine de compétence, afin d'analyser la situation présentée et de proposer des solutions techniques adaptées. L'objectif est d'accompagner au mieux le mandataire dans sa démarche, pour une réalisation accessible à tous.



Découvrez l'une de nos collaborations en accessibilité universelle en flashant ce QR code

Le travail en binôme, par exemple entre un architecte ou urbaniste et un ergothérapeute ABA, est particulièrement pertinent. Il permet d'étudier les problématiques sous différents angles, notamment celui du déplacement des personnes à mobilité réduite et celui des personnes déficientes visuelles, afin de trouver des solutions répondant aux besoins de chacun sans en péjorer aucun. Cette approche nécessite à la fois de solides connaissances techniques et une bonne compréhension des modes de déplacement des personnes concernées, ainsi que des difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'appréhension d'un espace donné.

Selon vous, quelle est la valeur ajoutée de l'ABA ?

L'ergothérapeute spécialisé apporte une expertise terrain précieuse, puisqu'il accompagne quotidiennement les personnes déficientes visuelles dans leur déplacement et leur enseigne des stratégies pour se repérer dans l'espace. Cette approche intègre ainsi les enjeux d'accessibilité, d'orientation, de sécurité et de qualité d'usage dans une réflexion cohérente, transversale et partagée.

Rapport du trésorier

En 2025, le total des charges de l'ABA s'est élevé à CHF 6'157'412, soit une légère baisse de CHF 81'628 par rapport à l'année précédente.

Les produits se sont élevés à CHF 4'128'049, en augmentation de CHF 625'235.

La hausse des produits provient pour l'essentiel d'un résultat extraordinaire de CHF 562'458 (ajustement de contributions du secteur public sur des exercices précédents). On peut aussi se réjouir de l'augmentation des dons libres et affectés de près de 20% (CHF +148'461) mais il faut, en revanche, s'inquiéter de la baisse continue des legs (CHF -95'812), atteignant un niveau historiquement bas pour l'ABA.

La forte augmentation nominale du résultat d'exploitation des immeubles cache un résultat extraordinaire lié à la vente de notre immeuble situé rue de Montchoisy pour un résultat net de CHF 2'491'860.

Le résultat financier est lui en légère hausse de CHF 70'878.

Le résultat annuel positif de CHF 2'627'557 provient donc quasi uniquement de la vente immobilière susmentionnée, qui impactera nos revenus immobiliers dès 2026, et qui n'est, par définition, pas récurrente. Les revenus récurrents ne suffisent donc pas à couvrir nos charges laissant anticiper un découvert pour les prochains exercices.

Cette situation de déficit chronique nous incite à poursuivre notre réorientation stratégique et notre travail de rétablissement de la pérennité financière, afin d'inverser la tendance, et d'apporter des réponses durables pour continuer à répondre aux besoins croissants de nos bénéficiaires.

Je tiens à remercier nos comptables et notre fiduciaire pour la qualité de leur travail, ainsi que tous nos donateurs—personnes physiques, fondations et entreprises—dont le soutien est, année après année, indispensable à la réalisation de nos objectifs.

Xavier Barde



Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2025 (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
Actif	2025	2024	2025	2024
Circulant	20'989	17'029	25'737	22'213
Immobilisé	3'146	4'446	3'781	5'041
Total de l'Actif	24'135	21'475	29'518	27'254

Passif	2025	2024	2025	2024
Engagements à court terme	601	451	2'092	2'368
Capital des fonds (fonds affectés)	8'549	8'667	9'082	9'252
Capital de l'organisation	14'985	12'357	18'344	15'635
Total du Passif	24'135	21'475	29'518	27'254

Compte de résultat (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
	2025	2024	2025	2024
Contribution du secteur public	2'813	2'187	4'696	4'587
Cotisations et dons	963	814	963	814
Successions & legs nets	101	196	101	196
Ventes et autres revenus	251	306	7'675	7'740
Total Produits	4'128	3'503	13'434	13'338

Frais de personnel	-4'975	-5'132	-13'223	-13'202
Charges directes d'exploitation	-825	-807	-1'427	-1'481
Autres charges d'exploitation	-269	-230	-615	-534
Amortissements	-88	-70	-212	-170
Total Charges	-6'157	-6'239	-15'476	-15'388

Résultat net d'exploitation	-2'029	-2'736	-2'043	-2'050
------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Résultat d'exploitation des immeubles	2'926	488	2'296	-133
Résultat financier net	1'563	1'492	1'564	1'518
Autres résultats	51	0	722	217
Résultat des fonds affectés	117	-248	169	-270
Résultat annuel	2'628	-1'004	2'709	-718

Les comptes 2025 de l'association ainsi que les comptes consolidés ont été révisés par la fiduciaire Berney Associés SA.

Remerciements

Nous témoignons ici notre profonde reconnaissance envers nos donateurs privés et institutionnels pour la générosité dont ils ont fait preuve en 2025. Leur soutien indéfectible permet à l'ABA, année après année, de placer ses bénéficiaires aveugles ou malvoyants au centre de tous ses projets et de ses actions.

En effet, les dons, les legs et les successions permettent à l'association de financer une part importante des prestations dévolues aux personnes concernées. Nos chaleureux remerciements vont aussi à l'ensemble de nos bénévoles pour leur précieux et fidèle engagement.

Soucieuse de préserver la confidentialité des informations sur ses donateurs privés et ses bénévoles, l'ABA renonce à publier leur nom dans ce rapport annuel.

Fonds et fondations

Carlit Stiftung
Fondation Albert Edouard Oechslin
Fondation Anne Preziosi
Fondation Camille Binzegger
Fondation Francis Guyot
Fondation Frédéric Meyer
Fondation Konstanze Märki-Boehringer
Fondation Margrit et Robert Boehringer
Fondation Pro Visu
Fondation Suzanne Huber
Fondation SwissBlind
Fondazione Teofilo Rossi di Montelera e di Premuda
Fonds Tissot
Fondation familiale privée qui souhaite rester anonyme

Communes et villes

Commune d'Avusy
Commune de Chancy
Commune de Chêne-Bougeries
Commune de Chêne-Bourg
Commune de Meinier
Commune de Veyrier
Mairie de Jussy
Ville de Genève

Membres du comité

Co-Présidents

M^{me} Théodora Cohen Liechti (membre depuis 2022)
M^e Phidias Ferrari (membre depuis 2017)

Trésorier

M. Xavier Barde (membre depuis 2014, Trésorier depuis 2016)

Membres

M^e Ivan Cohen (membre depuis 1994, Vice-Président de 1997 à 2024)

M. Jean-Claude Portier (depuis 2003)
M^{me} Maria-Luisa Noetzlin (depuis 2004)
M^{me} Tamara Morcillo (depuis 2010)
M. Olivier Meier (depuis 2022)
M^{me} Marie-Claude Blanc (depuis juin 2024)

Membres d'honneur

M. Michel Philippi (Secrétaire de 2008 à 2015, Président de 2016 à 2024)
M. Gabriel Frossard (membre depuis 1999, Trésorier 1999-2015, Secrétaire de 2016 à 2024)

Différentes formes de soutien

L'ABA s'engage pour l'inclusion et l'épanouissement des personnes aveugles et malvoyantes. Vos dons, legs et successions permettent à l'ABA de travailler en toute indépendance. Chaque geste compte. Ensemble, continuons à améliorer la qualité de vie des personnes déficientes visuelles à Genève.



Projets

Financer un projet vous donne l'occasion de vous investir pleinement au cœur des activités de l'ABA. Les projets sont définis en fonction des besoins des bénéficiaires et taillés sur mesure, de sorte à ce qu'ils correspondent aux aspirations de nos donateurs.

Ce mode de financement vous permet de vous assurer que votre donation profite, dans son intégralité, à un projet que vous avez choisi de soutenir.



Legs et successions

Un testament garantit l'exécution de vos dernières volontés. Par ce geste, vous perpétuez votre engagement pour une cause dont vous partagez les valeurs.

En conséquence, votre legs sera entièrement affecté aux prestations et aux activités en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, ce qui représente un soutien inestimable.

L'ABA est une institution privée et indépendante, reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle bénéficie d'une exonération fiscale totale sur les successions.



Dons

Les dons versés aux associations poursuivant un but d'utilité publique sont déductibles des impôts. À Genève, les dons sont déductibles jusqu'à concurrence de 20% du revenu net, pour les personnes physiques ou morales. Une attestation de don vous est fournie par l'association.

Les dons peuvent être effectués sur notre site internet www.abage.ch. L'ABA vous adresse volontiers, sur demande, des bulletins de versement personnalisés.



Assurance-vie

En souscrivant un contrat d'assurance-vie au profit de l'ABA, vous assurez ainsi une continuité aux actions et aux projets qui profitent aux personnes atteintes de cécité ou de malvoyance.

L'assurance-vie est un contrat d'épargne reversé au bénéficiaire désigné sous forme de rente ou de capital. Ce contrat permet de constituer une épargne dans un cadre fiscal et juridique avantageux et d'en garder la maîtrise.

Mot de la directrice du Foyer du Vallon

2025 aura été pour moi une année particulière, celle de mon arrivée au Foyer du Vallon. J'y ai découvert une maison particulière, forte d'une histoire, centrée sur une mission claire, et nichée presque discrètement au fond de son bosquet, comme un trésor que l'on cache.

J'y ai surtout trouvé une atmosphère, à la fois sereine et vivante. Et puis j'ai fait des rencontres : des équipes, attentives et engagées, des résidents, avec leurs habitudes, leurs façons d'être au monde, des familles et des proches, qui ont tissé avec le lieu et ceux qui le fréquentent des liens parfois très forts. Très vite, j'ai compris que le Vallon ne se raconte pas seulement en chiffres ou en projets, mais dans une manière d'être au quotidien.

Ici, le temps a une autre texture. Il s'écoule au rythme des saisons qui changent le visage du parc, des discussions qui s'éternisent, des apéritifs partagés, des repas copieux en famille et des bougies que l'on souffle, encore et encore, sur les gâteaux d'anniversaire.



Au fil des mois, j'ai vu une maison profondément soucieuse de l'humain, où chaque métier contribue à créer un environnement vivant, attentif et respectueux. Une maison où l'on ne fait pas seulement « pour », mais « avec ». Une maison qui dit « Pourquoi pas ? » plutôt que de balayer, comme c'est parfois le cas, les envies de l'humain au profit du confort de l'institution.

Nous avons aussi poursuivi et fait naître de nombreux projets, parfois modestes, parfois plus structurants, mais toujours guidés par cette même intention : nourrir le quotidien. Dans cet esprit, l'aménagement domiciliaire des lieux est venu réchauffer la lisibilité des espaces indispensable aux déficits visuels. Dans cet esprit, les « shokkakos », ces petits plaisirs de la vie chers à Murakami, ont trouvé leur place — autant d'occasions de créer du sens, de la joie et du lien.

Ce que je retiens surtout de cette première année, c'est une énergie collective, une implication sincère et une capacité à faire vivre, ensemble, une maison qui ne ressemble à aucune autre.

Le Foyer du Vallon est un lieu où l'on accompagne, bien sûr, mais aussi un lieu où l'on vit pleinement. Et c'est sans doute cela qui fait sa force.

Magali DEBOST

Rapport du trésorier du Foyer du Vallon

L'exercice 2025 est le deuxième exercice ne prenant pas la LIAF¹ comme référence, à la suite des recommandations de la Cour des Comptes dans leur rapport de 2015.

Dorénavant, le Canton participe aux coûts résiduels des soins, en référence à l'art. 25 de la LAMal. Les résidents continuent à être soutenus par le service des prestations complémentaires si leur situation répond aux critères de ce dernier, pour ce qui est du prix de pension.

Les comptes du Foyer au 31 décembre 2025 présentent une perte d'exploitation de CHF 17'046. Le résultat final, après l'ajustement 2 selon la directive relative au financement résiduel cantonal des soins de l'État de Genève, ainsi que l'ajustement 3 «soins» accordé par l'État de Genève en lien avec la spécificité du Foyer du Vallon, s'élève à CHF 81'696.

Le prix de pension journalier pour cette année comptable s'élevait à CHF 239.50. Pour rappel, une sanction de CHF 1.- par jour et par résident a été décidée par le Département de la Santé pour les établissements ayant appliqué le nouveau règlement sur les rémunérations des directions, règlement validé en assemblée générale par les faïtières des EMS en 2019. Une provision de CHF 30'711 a été constituée pour couvrir l'ensemble des périodes affectées (2021 - 2022) par cette sanction. Cette provision n'a pas été dissoute dans les comptes 2025 et le sera en 2026 selon les instructions de l'État.

Je remercie chaleureusement le service de la comptabilité, l'ensemble du personnel du Foyer ainsi que sa directrice, Madame Magali Debost, pour leur engagement, leur professionnalisme et la qualité de leur collaboration tout au long de l'année.

Olivier MEIER

Bilan au 31 décembre 2025 (en milliers de francs)

Actif	2025	2024
Circulant	54'778	5'196
Immobilisé	635	595
Total de l'Actif	55'413	5'790

Passif	2025	2024
Capitaux étrangers à court terme	1'520	1'928
Capitaux étrangers à long terme	0	0
Fonds affectés	533	585
	2'054	2'513
Capital de l'organisation	3'359	3'277
Total du Passif	5'413	5'790

Compte de résultat (en milliers de francs)

	2025	2024
Total des produits	10'023	9'947
Charges du personnel	-8'248	-8'070
Autres charges d'exploitation	-1'794	-1'811
Total des charges directes	-10'042	-9'881
Résultat intermédiaire	-19	65
Résultat des fonds affectés et utilisations des dons	52	-22
Résultat financier	1	26
Résultat net hors exploitation	51	175
Part à restituer à l'État	0	0
Résultat net sur exercices antérieurs	-3	36
Résultat de l'exercice après restitution	82	281

¹ Loi sur les Indemnités et les Aides Financières

L'exercice 2025 est le troisième révisé par la fiduciaire ECHO SA.

Contacts

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants - ABA

Direction

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 19
aba@abage.ch - www.abage.ch

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé - BBR

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 00
bbr@abage.ch

Centre d'Information et de Réadaptation - CIR

Route du Vallon 18
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 10 64
infoarea@abage.ch

Centre de Compétences en Accessibilité - CCA

Route du Vallon 20
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 08 41
cca@abage.ch

Foyer du Vallon

EMS pour personnes âgées
aveugles ou malvoyantes

Route du Vallon 16
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 305 08 08
contact@foyerduvallon.ch - www.foyerduvallon.ch

Chaque geste compte pour améliorer la qualité de vie des personnes déficientes visuelles. Vous pouvez soutenir les activités et prestations de l'ABA en scannant ce QR code :

